



147^e ÉDITION - juin 2020

Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec

Récemment, l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, reconnaissait l'engagement de ce précieux citoyen, Monsieur Alexandre Leblanc, en lui décernant la Médaille du lieutenant-gouverneur. C'est avec fierté que la Ville souligne cette importante reconnaissance. Les implications de M. Leblanc sont nombreuses et vous pouvez en prendre connaissance dans les journaux du coin. D'ailleurs pour M. Alexandre Leblanc, transmettre sa passion de l'engagement social est très important! Merci



Faits divers du conseil municipal du 4 mai 2020

DEMANDE AU MTQ – ÉTAT DE LA ROUTE 204

Il est proposé par le conseiller Clermont Pelletier avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu de réitérer la demande faite au Ministère du Transport, de réparer temporairement la chaussée de la route 204 sur le territoire de la municipalité de Saint-Pamphile rapidement pour des fins de sécurité des usagers de la route et de considérer l'inspection et la réfection des conduites pluviales et de la chaussée dans une planification de travaux à court terme, étant donné que le mauvais fonctionnement entraîne l'écoulement de l'eau en surface et cause une dégradation accélérée de la chaussée.

Covid-19 N'hésitez pas à porter votre masque en ville!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE: COVID-19 -Remboursement de la PCU versée en trop possible dès maintenant

Comment rembourser un versement selon la façon dont il a été demandé

Les citoyens ayant fait une demande de PCU en ligne, et ayant reçu un versement de la PCU en trop, pourront rembourser au moyen de Mon dossier de l'ARC au www.canada.ca, par la poste ou par le biais des services bancaires en ligne en passant par le site de leur institution financière. Les gens peuvent retourner ou rembourser la PCU à l'Agence de revenu du Canada, peu importe s'ils ont reçu le versement de l'Agence ou de Service Canada.

Tennis



À la suite des récentes annonces, nous pourrions ouvrir les terrains de tennis à partir du 20 mai! Comme l'année dernière, les terrains seront ouverts à tous de 8 h à 21 h, et ce, gratuitement. Selon les directives de la santé publique, seuls les matchs en simple sont permis. Nous comptons également sur votre bonne collaboration quant au respect des autres usagers et des mesures de distanciation sociale. Bien entendu, le prêt de matériel ne sera pas possible. Pour le moment, la Direction de la santé publique n'autorise pas la pratique de sport organisé tel le soccer, baseball et dek hockey. L'ouverture des piscines et des aires de jeux n'est également pas encore permise. Sachez cependant que nous restons à l'affût des directives et nous vous en tiendrons informés. Merci de votre collaboration et de votre compréhension!

Si les citoyens ont toujours le chèque original de la PCU, ils peuvent retourner le chèque par la poste à l'adresse indiquée ci-dessous en s'assurant d'inclure la raison du retour du chèque (non admissible ou trop-payé) ainsi que leur numéro d'assurance sociale (NAS) ou leur numéro d'identification temporaire (NIT). Toutefois, s'ils n'ont plus le chèque, ils peuvent envoyer leur remboursement à l'Agence par la poste au; Traitement des recettes – Remboursement de PCU, Centre fiscal de Sudbury, 1050 avenue Notre Dame, Sudbury ON P3A 0C3

L'Agence du revenu encourage les citoyens à rembourser leur PCU avant le 31 décembre 2020 afin d'éviter qu'elle ne produise des relevés de façon incorrecte. Toutefois, si des gens ont besoin de plus de temps pour rembourser en raison de leur situation personnelle, ils sont invités à communiquer avec l'Agence 1-833-966-2099.

De plus amples informations se trouvent au <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/prestations/faire-demande-pcu-aupres-arc.html#retourner>

Cueillette des bacs	
Recyclage	Déchets
3-4 juin	10-11 juin
17-18 juin	24-25 juin



Pour obtenir les informations complètes, veuillez visiter notre site web www.saintpamphile.ca

Inscrivez-vous à notre infolettre!